Zeitschrift: Générations : aînés

Herausgeber: Société coopérative générations

Band: 38 (2008)

Heft: 12

Rubrik: Courrier: une injustice flagrante

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Une injustice flagrante

Les lettres de lectrices concernant les rentes de concubins, parues dans le numéro d'octobre, soulèvent un problème important et mettent en évidence une injustice flagrante.

ariée depuis 52 ans, je ne connais pas les conditions particulières qui sont faites aux personnes vivant en concubinage et qui sont en activité ou à la retraite. Ce que je constate, c'est que de nombreux veufs/veuves qui vivent ensemble (ce que j'approuve tout à fait) ne passent plus devant l'officier d'état civil. Et ils savent bien pourquoi. Leurs deux rentes AVS simples, additionnées, dépassent d'un bon tiers la somme allouée à un couple de rentiers mariés.

Est-ce qu'en étant mariés on dépense moins que deux concubins? (...) Ayant touché l'AVS avant mon mari, je me souviens de la réponse de l'agence: «Effectivement, Madame, après avoir élevé quatre enfants, vous auriez droit à un bonus éducatif, mais pour cela il faudrait que vous soyez veuve ou divorcée...» Il y a vraiment certaines injustices qui font grimper les murs.

Lydie Renaud, Môtiers

Super, la Croatie!

De retour du voyage lecteurs en Croatie, je dois dire que ce fut un magnifique séjour, bien pensé pour les seniors. Le jeune accompagnateur était très sympathique, l'hôtel et les repas parfaits. Que les lecteurs qui font des remarques sur le prix des voyages *Générations* se souviennent de la parole d'un vieux banquier genevois: «Le bon marché est toujours trop cher!»

Gertrude Guénat, Genève

Chère assurance

Comme bon nombre de mes congénères, je souf-fre d'apnée du sommeil. J'ai consulté un docteur, spécialiste en pneumologie, qui m'a conseillé de louer une petite «turbine» (CPAP) qui assiste ma respiration pendant la nuit. Curieux de nature, j'ai fait le compte de ce qu'a coûté la location d'un tel appareil à mon

assurance. De juin 2000 à octobre 2008, la location, ajoutée à la prestation de la Ligue pulmonaire vaudoise, a atteint un total de Fr. 19396.—. Alors que l'appareil neuf coûte Fr. 2250.—. On ne peut pas dire que la LPV soit philanthrope. Qui contrôle le fonctionnement de cette institution qui a pour devise... Vivre c'est respirer?

Roger Cachin, Palézieux



Photo de famille

Vous avez publié dans votre numéro d'octobre, page 18, la photo de ma famille, prise lors des vendanges de 1947 à La Muraz Zupuis, sur la route de Savièse. Cette vigne existe encore à ce jour, mais l'environnement a bien changé.

Sur la photo figurent, de droite à gauche, mon oncle Gustave Léger, son fils Charly Léger, moi-même, âgée de 11 ans, ma tante Agnès Léger (avec le tonnelet), ma tante Innocente Léger, ma maman, Hélène Léger-Favre et ma sœur Louiselle Blaser-Léger. Manque mon père, Alfred Léger, qui était allé livrer la vendange chez Provins avec un char tracté par le mulet.

Thérèse Héritier-Léger, Savièse

PUBLICITÉ



Heures d'ouverture du magasin:

mercredi – vendredi: 9 – 12 heures 14 – 17 heures

14-17 heures 9-12 heures

samedi matin:

ALPINIT MODE GmbH

Alpinitstrasse 5B 5614 Sarmenstorf E-mail: mode@alpinit.ch

PANTALONS – ALPINIT

En vente en 3 qualités

- Pure Laine vierge
- Polyester/Laine
- Polyester/Viscose/Soie

Commandez votre pantalon ALPINIT tout simplement par téléphone 056 667 24 94